

A TOUS !

LE MOT

DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

SOMMAIRE N° 18 :

- ◆ Le mot du Chef d'Etablissement
- ◆ Agenda & orientation
- ◆ Nos projets pédagogiques et éducatifs
- ◆ Vie Scolaire & travail personnel
- ◆ Campagne d'inscriptions 2022
- ◆ Propositions spirituelles et pastorales
- ◆ APEL & BD'IO

+ Retours en images sur {novembre/
décembre} (au fil des pages !)

UNE ANNEE
SCOLAIRE ET PASTORALE
SOUS LE SIGNE
DE LA FAMILLE
ET DE MARIE :



Famille
Amoris Laetitia
Année 2021 - 2022

Chers Parents et Elèves,

En guise de vœux pour cette année nouvelle, je cède la parole au Pape François, en vous partageant le cœur de ses vœux du 23 décembre dernier à la Curie romaine. Comme une parabole pleine de Vie et d'Espérance, dont je souhaite que soit irriguée l'année nouvelle :

« Le Prophète utilise une image évocatrice qui décrit bien l'orgueil : il est, dit-il, comme la paille. Quand le feu arrive, la paille devient cendre, elle brûle, elle disparaît. Et il nous dit également que ceux qui vivent en s'appuyant sur l'orgueil se retrouvent privés de ce que nous avons de plus important : les racines et les bourgeons. Les racines évoquent notre lien vital avec le passé dont nous tirons la sève pour pouvoir vivre le présent. Les bourgeons sont le présent qui ne meurt pas mais qui devient lendemain, avenir. Être dans un présent qui n'a plus ni racines ni bourgeons, c'est vivre la fin. Ainsi, l'orgueilleux, enfermé dans son petit monde n'a plus ni passé ni avenir, il n'a plus ni racines ni bourgeons, il vit avec le goût amer de la tristesse stérile qui envahit le cœur comme « le plus riche des élixirs du démon ». Au contraire, la personne humble vit constamment guidée par deux verbes : se souvenir – les racines – et engendrer, fruit des racines et des bourgeons, et elle vit ainsi l'ouverture joyeuse de la fécondité ».

Belle année 2022 !



Amaury NOSLIER
Chef d'Etablissement



CROSS DEPARTEMENTAL UGSEL : SAINTE-MARIE EN HAUT DU PODIUM (3 MEDAILLES OR, 1 BRONZE)

AGENDA & ORIENTATION :

- Réunions {Parents/élève/Professeurs} : du mardi 11 au mardi 18 janvier 2022 (sous réserve d'ajournement, en lien aux actualisations en cours des protocoles sanitaires scolaires – planning & consignes définitifs seront en ligne, sur ECOLE DIRECTE). Les deux Parents d'un même élève ne peuvent pas réserver deux créneaux distincts, sauf à compromettre que chaque Famille dispose bien d'un rendez-vous ; pour chaque élève, un seul rendez-vous sera donc {retenu/validé} par Famille.
- Remise des *Livrets d'Orientation* avant les vacances d'hiver (donc avant le vendredi 4 février 2022) et retour au Professeur principal pour le vendredi 4 mars 2022 au plus tard.
- Le Trimestre 2 s'achèvera le vendredi 11 mars en Cycle IV et le vendredi 18 mars en Cycle III : les notes seront closes à cette date et les Conseils de Classe se tiendront du 17 au 24 mars 2022. Aussi est-il essentiel de bien renouer avec son rythme de travail dès cette rentrée.

A L'AGENDA DES FAMILLES DE 3^{EME} : ECHEANCES IMPORTANTES :

- ⇒ **Lundi 24 et mardi 25 janvier 2022 : Brevet blanc 1**
- ⇒ **Mercredi 26 au vendredi 28 janvier 2022 inclus : Stage(s) en entreprise**
- ⇒ **Judi 27 janvier 2022 - 18H30 : Rencontre avec les Chefs d'Etablissement des Lycées et CFA du Pays de Saint-Malo, au Collège Sainte-Marie**
- ⇒ **Judi 3 février 2022 (08H30 - 10H30) : Forum des Formations au COSEC DINARD, pour tous les élèves de 3^{ème} du Pays de {Cancale / Saint-Malo / Dinard} - Tenue en présentiel selon le contexte sanitaire**

NOS PROJETS PEDAGOGIQUES & EDUCATIFS :

FORMATION PSC1 - NIVEAU 3^{EME} :

3 Formateurs (Mesdames BARBET & PEDRON ; Monsieur THEBAULT) se répartissent les élèves d'une Classe, en trois groupes de 9, et en assurent la formation sur une journée dédiée :

3BA	17 mai 2022
3BE	21 février 2022
3ST	31 mars 2022

ACTIONS DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS ET DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ :

- ◇ **Vendredi 4 mars 2022 : Du bon usage du numérique (niveau 6^{ème}) - 2 / 2**
- ◇ **Vendredi 18 mars 2022 : Prévention substances illicites et addictives (niveau 4^{ème}) - SPOT DINARD & Polices municipale et nationale**

HISTOIRE ET MÉMOIRE :

- ◇ **Judi 10 mars 2022 : En lien avec leur programme d'Histoire, nos élèves de 3^{ème} se rendront en Normandie pour une visite des Plages du Débarquement, du Cimetière américain, puis du Mémorial de La Paix, à Caen.**
- ◇ **Judi 31 mars 2022 : Epreuves individuelles du CNRD (Concours National de la Résistance et de la Déportation), pour les élèves inscrits, sur le thème « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du III^{ème} Reich (1944 - 1945) ».**



LUNDI 22 NOVEMBRE : SAINTE-MARIE EN TÊTE DU CHALLENGE « CYCLISTE BRILLANT » - REMISE DES PRIX ET LOTS PAR LES ÉLUS DE LA RICHARDAIS & DINARD - FÉLICITATIONS !

VIE SCOLAIRE & TRAVAIL PERSONNEL :

PROTOCOLE SANITAIRE A COMPTER DU LUNDI 3 JANVIER :

- ◆ Sur décision ministérielle du 27 décembre 2021, le protocole sanitaire applicable aux Collèges et Lycées reste celui de NIVEAU 2, donc identique à ce qui était mis en oeuvre jusqu'aux vacances de Noël.

Par conséquent, dès que survient, dans une Classe, un cas positif, les règles d'identification des cas contacts à risque (en contact rapproché sans masque) restent identiques à ce qui était pratiqué avant Noël L'Établissement prévient les responsables légaux de ces élèves que leur enfant est identifié contact à risque. S'appliquent alors les règles suivantes, qui viennent d'être édictées ce dimanche 2 janvier :

LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT, À PARTIR DE DEMAIN

VOUS ÊTES...

	POSITIF	CAS CONTACT
AVEC UN SCHEMA VACCINAL COMPLET	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures• Isolement de 7 jours dans le cas contraire	<ul style="list-style-type: none">• Pas d'isolement• Test antigénique ou PCR immédiat• Autotest à J+2, J+4*
AVEC UN SCHEMA VACCINAL INCOMPLET	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures• Isolement de 10 jours dans le cas contraire	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 7 jours• Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

VOTRE ENFANT DE MOINS DE 12 ANS EST...

*J= Jour où vous apprenez que vous êtes cas contact

	POSITIF	CAS CONTACT
QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 5 jours si le test PCR ou antigénique réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures• Isolement de 7 jours dans le cas contraire	<ul style="list-style-type: none">• Test antigénique ou PCR immédiat• Autotest à J+2, J+4*• Attestation sur l'honneur des parents de la réalisation de ces tests. S'ils sont négatifs, il peut aller à l'école

- ◆ LIVRAISON & REMISE 10 AUTOTESTS ELEVES 6^{EME} : les Collèges catholiques ont été livrés en autotests, à mettre à disposition de tous nos élèves de 6^{ème}. Les lundi 3 et mardi 4 janvier 2022, ces autotests seront répartis par Classe et remis à chaque élève de 6^{ème}, par la Vie Scolaire, à raison de deux boîtiers de 5 par élève, contre émargement. Lettre d'information ministérielle et notice d'utilisation seront diffusées, dans le même temps, sur ECOLE DIRECTE.



VIE SCOLAIRE & TRAVAIL PERSONNEL :

PROTOCOLE SANITAIRE A COMPTER DU LUNDI 3 JANVIER (SUITE ET FIN) :

- ◆ Sont aussi à prendre en considération les dernières mesures de la Préfecture d'Ile-et-Vilaine :

#COVID19

PORT DU MASQUE
ILLE-ET-VILAINE



INFORMEZ-VOUS
sur ille-et-vilaine.gouv.fr

EN COMPLÉMENT DES MESURES NATIONALES, DU 3 AU 31 JANVIER 2022 INCLUS, POUR LES PERSONNES DE 11 ANS ET +, LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LES CAS SUIVANTS :

DANS TOUT LE DÉPARTEMENT :

- Marchés de plein air, brocantes, braderies, trocs, puces, vide-greniers, ventes au déballage**
- Dans les files d'attente** aux abords des commerces et des centres commerciaux
- Dans les rassemblements** revendicatifs, culturels, culturels, sportifs ou festifs organisés sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public
- Aux abords des établissements scolaires** dans un rayon de 50m aux heures d'entrée et de sortie
- Dans les cours de récréation des établissements scolaires** à partir du niveau élémentaire, pour toute personne de 6 ans et plus
- Aux abris bus**

DANS LES 14 COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS :

- Beiton, Bruz, Cesson-Sévigné, Chantepie, Châteaugiron, Dinard, Fougères, Pacé, Redon, Rennes, Saint-Grégoire, Saint-Jacques-de-la-Lande, Saint-Malo, Vitré** (périmètres géographiques et temporels à l'annexe de l'arrêté préfectoral du 30/12/21)

À RENNES : Aux bords du stade Roazhon Park lors des rencontres de football, 2h avant le début de la rencontre et jusqu'à 2h après la fin du match

Actualisation le 31 décembre 2021

- ◆ Le port du masque reste obligatoire en extérieur, dans un rayon de 50 mètres autour de l'Etablissement, ainsi que sur la cour.
- ◆ Le port du masque est strictement obligatoire dans tous les espaces clos du Collège et l'application des gestes-barrière exigée. Chaque élève doit toujours être muni de 2 masques par jour et du sachet permettant leur conservation. Tout masque fourni par l'Etablissement sera facturé 1 € aux Familles.

NB :

- A l'heure où je vous écris, les protocoles sanitaires applicables en milieu scolaire, découlant entre autres des nouvelles règles d'isolement édictées ce dimanche 2 janvier, sont encore en cours d'ajustements. Nous vous tiendrons avisés, par la messagerie ECOLE DIRECTE, que nous vous prions de consulter régulièrement.
- En raison du contexte sanitaire très dégradé et de l'inflation des contaminations, comme dans tout Etablissement, certains Professeurs et Personnels sont ou pourront être contraints à l'isolement et à un arrêt de travail. Aussi, nous pourrions être conduits à modifier ponctuellement les emplois du temps de certaines Classes. Elèves et Parents en seront tenus avisés par la Direction des Etudes et de la Vie Scolaire.



MERCREDI 1ER DECEMBRE 2021 : TEMPS FORT D'ENTREE EN AVENT : «
DISCERNER, ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER LA FRAGILITE EN CHAQUE PERSONNE »

VIE SCOLAIRE & TRAVAIL PERSONNEL :

ASSIDUITE EN EPS :

Nous rappelons que toutes les activités d'EPS, qu'elles aient lieu en salle, en extérieur ou en piscine, sont obligatoires, évaluées et comptent dans la moyenne comme dans l'évaluation du Socle Commun de Connaissances et Compétences, pour le DNB. Chaque élève doit s'y conformer. Pour toute dispense supérieure à 15 jours, le certificat médical est obligatoire.

ETUDE DU SOIR

= ETUDE DIRIGEE :

Depuis le lundi 18 octobre, Monsieur Killian CHARPENTIER, qui accomplit son service civique à Sainte-Marie, accompagne les Educateurs Vie Scolaire lors de l'Etude du soir ; celle-ci devient étude dirigée, que coaniment l'Educateur de Vie Scolaire et Monsieur CHARPENTIER, pour un maximum de 15 élèves, afin d'accroître la personnalisation de l'accompagnement aux devoirs.

RAPPELS IMPORTANTS

TRAVAIL DE L'ELEVE :

1. **OU DOIT ETRE NOTE ET CONSULTE LE TRAVAIL A FAIRE A LA MAISON ?**
Dans le *Carnet de Bord*, qui est la référence opposable. ECOLE DIRECTE est une simple sécurité.
 2. **La CONTINUITE PEDAGOGIQUE**, par laquelle les Professeurs organisent leur enseignement à distance, n'est déclenchée qu'en cas de fermeture d'une Classe complète. Dans tous les autres cas où un élève est absent du Collège, il doit récupérer les cours et le travail à faire auprès de ses camarades et en se référant au cahier de textes numérique, sur ECOLE DIRECTE.
 3. Toute absence élève doit être justifiée par un billet rose du *Carnet de Bord*.
 4. **AUCUN OUBLI DE MATERIEL** n'est toléré, pas plus que le fait de les déposer au Collège en cours de journée.
- ⇒ Sur tous ces sujets, il est de la responsabilité de l'élève d'être autonome et proactif .

SECURITE AUX ABORDS DE L'ETABLISSEMENT

- ◆ La voie sécurisée prévue pour les cars et les bus scolaires est prévue pour eux seuls. Ne jamais y stationner !
- ◆ Le parking du restaurant asiatique situé rue de L'Hermitage est une propriété privée. INTERDICTION ABSOLUE DE S'Y ARRETER OU STATIONNER.

LANCEMENT COMMISSION

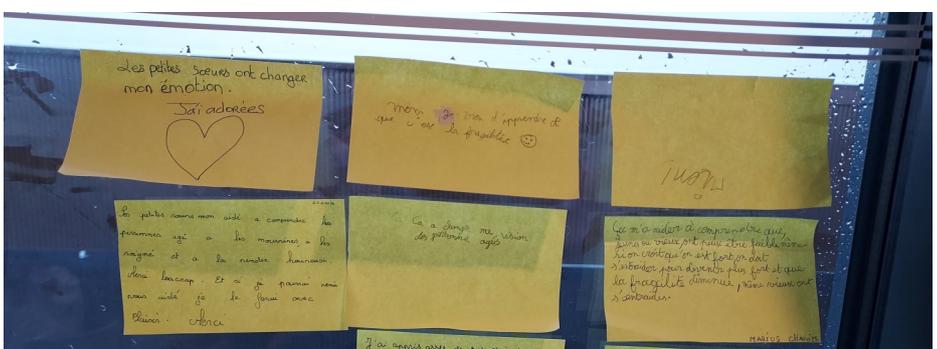
RESTAURATION SCOLAIRE

Inscriptions auprès de Madame BOURGAULT closes. Merci aux volontaires !

Première réunion, au self :

JUEDI 20 JANVIER (17H30 - 19H00)

Commission Restauration du college



MERCREDI 1ER DECEMBRE 2021 : TEMPS FORT D'ENTREE EN AVENT : «

DISCERNER, ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER LA FRAGILITE EN CHAQUE PERSONNE »

CAMPAGNE INSCRIPTIONS 2022 :

PRE-INSCRIPTIONS EN LIGNE :

Elles ont débuté et sont à faire, *via* Ecole Directe, en cliquant sur le lien suivant :

<https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0350859U>

Elles ne concernent que les futurs élèves et sont distinctes des REINSCRIPTIONS, qui débuteront en mars et pour lesquelles toutes les informations vous parviendront.

ENTRETIENS D'INSCRIPTION, A PARTIR DU MERCREDI 1^{ER} DECEMBRE 2021

DECOUVERTE DU COLLEGE SAINTE-MARIE POUR TOUS LES FUTURS ELEVES DE 6^{EME} : VENDREDI 28 JANVIER 2022

- Automatique pour ceux scolarisés dans les cinq Ecoles catholiques du Secteur de Dinard ;
- Sur demande et avec l'accord de la Directrice ou Directeur d'Ecole pour les CM2 scolarisés dans un autre Etablissement.

PORTES OUVERTES AU COLLEGE SAINTE-MARIE :

VENDREDI 28 (17H00 - 21H00) & SAMEDI 29 (09H00 - 13H00) JANVIER 2022 :

Les Portes Ouvertes de notre nouvel Etablissement sont un moment fort, auquel nous vous invitons à participer, dans le respect des règles sanitaires qui seront alors en vigueur et en vous conformant aux indications données à votre arrivée. L'invitation officielle suivra.

Tout enfant scolarisé dans une des cinq Ecoles catholiques du réseau dinardais est naturellement assuré d'une place en 6^{ème} au Collège Sainte-Marie. Les Familles venant d'autres Ecoles, du réseau public ou extérieures au secteur, sont invitées à prendre contact, désormais de façon urgente, avec l'Etablissement afin d'acter une pré-inscription, comme c'est déjà le cas pour de très nombreux enfants, auquel une place en 6^{ème} est effectivement garantie pour septembre 2022. Merci de relayer cette information à toute Famille intéressée.



PROPOSITIONS SPIRITUELLES ET PASTORALES :

Niveau 6^{ème} : Choix entre Culture chrétienne et Catéchèse, intégrées dans l'emploi du temps.

Niveau 5^{ème} : Proposition de Catéchèse, pour les jeunes engagés dans une démarche de foi, et notamment la préparation au sacrement de Confirmation, en lien avec la Paroisse.

ET NOUS AVONS LA JOIE D'ACCUEILLIR AU COLLEGE : GOD & JOY ! C'est le RDV mensuel pour les jeunes collégiens à partir de la 5^{ème}! Grégoire, le Père Hubert et toute l'équipe vous retrouvent un vendredi par mois, au Collège Sainte-Marie de 17H30 à 19H. Jeux, témoignages, discussions, temps spi, musique, films... Toutes les informations sur le site de la Paroisse :

<https://paroissedinardpleurtuit.fr/enfants-et-jeunes/jeunes/aumonerie-college>

Tous niveaux :

⇒ **Célébration de l'Eucharistie, chaque vendredi, entre 12H30 et 13H10, à l'Oratoire.**

APEL & BD'IO :

REPRISE BD'IO : L'APEL a relancé l'activité du BD'IO (Bureau D'Information et d'Ori-entation) afin de contribuer ainsi au parcours d'orientation des jeunes. J'attire votre attention sur le fait que, sous l'impulsion et avec la collaboration active de l'APEL, un espace a été spécifiquement aménagé pour le BD'IO et l'accueil personnalisé des jeunes à l'accueil du Collège (salle à côté du bureau de la Directrice des Etudes et de la Vie Scolaire)

⇒ **Démarrage des permanences du BD'IO, à destination de tous les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} motivés, à compter de ce lundi 8 novembre, de 12H25 à 14H00, sous la conduite de Mesdames ESCALLADA et PINEL, que nous remercions.**

AIDE AUX DEVOIRS SUR TEMPS MERIDIEN - ELEVES DE 6^{EME} & 5^{EME} :

La première séance a eu lieu le mardi 7 décembre (13H00 - 14H00).

⇒ **C'est à l'élève de venir s'inscrire, au bureau de l'APEL, à l'accueil de l'Etablissement : il manifeste ainsi sa responsabilisation sur ce sujet et sa volonté de progresser en son travail personnel.**

Un grand merci à l'Equipe qui a eu l'intuition de ce beau projet et aux Parents APEL qui contribuent activement à sa mise en oeuvre !

REPRISE DE CETTE AIDE AUX DEVOIRS DES CETTE RENTREE : INSCRIPTIONS LE LUNDI 3 JANVIER & PREMIERE SEANCE LE MARDI 4 JANVIER.

**ET UN GRAND MERCI A L'EQUIPE APEL
POUR SON IMPLICATION AUX COTES DE L'EQUIPE
EDUCATIVE :**

**Dans l'opération « Vente de chocolats de Noël » ;
Pour l'engagement des Parents correspondants, etc... !**

